

Association des Secrétaires Généraux des Parlements
Francophones (ASGPF)

RAPPORT D'ACTIVITES 2015 – 2016
Rabat (Royaume du Maroc), 22 23 septembre 2016

Présenté par :

Mme Marie Joséphine DIALLO

Présidente de l'ASGPF

**Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du
Sénégal**

Le rapport d'activités, qui vous est présenté, couvre la période allant de juillet 2015 (assemblée générale de Berne (Suisse)) à ce jour.

Il retrace, d'une part, les diverses activités de l'Association des Secrétaires Généraux des Parlements Francophones (ASGPF), dont la tenue des réunions statutaires (Bureau et Assemblée générale), la participation à des séminaires de formation et à des missions d'évaluation des besoins des parlements en sortie de crise et, d'autre part, fait le point sur la vie de l'Association, les projets en cours et les relations avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).

REUNIONS STATUTAIRES

Le Bureau :

L'année 2016 aura été intense en activités pour cette instance qui est chargée de la mise en œuvre du plan d'action de l'association.

En effet, réuni à Paris le 15 janvier, puis à Bruxelles en extraordinaire, le 30 avril, et enfin, ici à Rabat, hier, 21 septembre, le Bureau, toujours soucieux de la réalisation des objectifs que s'est fixés notre association, a pris un certain nombre de décisions parmi lesquelles :

- la poursuite du programme de renforcement des capacités des membres de l'association, par l'organisation de séminaires de formation, de colloques, etc... ;
- la convocation d'une réunion du Bureau extraordinaire, à Bruxelles, pour définir des objectifs stratégiques et examiner les propositions de modification des statuts de l'association, en vue de leur adoption à la prochaine assemblée générale ; elles visent, principalement, à préciser le statut de membre, la composition du Bureau ainsi que notion de cotisation et celle de frais de participation aux réunions ;

- la poursuite de la réflexion sur les mesures de sécurité idoines à prendre, dans le cadre de l'organisation des diverses activités de l'ASGPF et de l'APF, suite aux attentats terroristes qui ont frappé certains pays de l'espace francophone ; c'est ce qui justifie l'inscription, à l'ordre du jour de notre assemblée générale, d'un point sur la sécurité ;
- la mise en œuvre du nouvel Accord-Cadre entre l'ASGPF et l'APF signé à Berne (Suisse), en juillet 2015, suite à l'adoption du Cadre Stratégique 2014 – 2018 ;
- la réflexion à mener sur les voies et moyens d'améliorer la procédure de consultation mise en place au sein de l'ASGPF, pour une meilleure participation aux missions d'évaluation des besoins des parlements en sortie de crise ;
- l'engagement du Bureau de poursuivre, aux côtés de l'APF, les actions de coopération parlementaire ;
- la nomination au poste de vice-président pour la Région Afrique de Monsieur Najib El Khadi, Secrétaire général de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, précédemment Secrétaire au Bureau, pour combler une vacance, avec le départ de Monsieur Félix Deacken Owasango, ancien Secrétaire général du Sénat du Gabon.

- **L'Assemblée générale :**

Elle s'est tenue à Berne (Suisse), les 7 et 8 juillet 2015, à l'invitation de Monsieur Philippe SCHWAB, Secrétaire général de l'Assemblée fédérale de Suisse. Une quarantaine de membres de l'Association, dont plusieurs secrétaires généraux représentant les régions Afrique, Amérique, Asie et Europe, y ont pris part.

Les travaux ont débuté par un exposé sur « **le Parlement suisse et ses services** » de Monsieur Philippe SCHWAB, Secrétaire général dudit Parlement, qui a

suscité des échanges fructueux et a fait ressortir la complexité du système parlementaire suisse ainsi que son organisation plurilingue.

Il s'en est suivi la présentation par les secrétaires généraux ou leurs collaborateurs, des thèmes retenus :

- la planification stratégique d'un parlement ;
- l'accueil des parlementaires en début de mandat ;
- le parlement, une forteresse ouverte ;
- le budget du parlement.

Ils ont fait l'objet de débats fort intéressants.

.

AUTRE ACTIVITE

Réunion du Bureau de l'APF :

Le Bureau de l'APF s'est réuni à Siem Reap (Royaume du Cambodge), du 28 au 30 janvier 2016. Comme le stipule l'Accord-Cadre qui lie l'ASGPF et l'APF, l'Association, représentée à cette instance par sa Présidente, y a présenté son rapport d'activités.

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

En l'absence du Trésorier, Monsieur Michel BONSAINT, le rapport financier sera présenté par Madame Florence RIBARD, notre Secrétaire administrative.

En votre nom à tous et au mien propre, je voudrais les féliciter pour la bonne tenue de nos finances.

Les ressources financières de l'ASGPF, rappelons-le, proviennent, essentiellement, des cotisations et de la subvention de l'APF.

C'est pourquoi, le Bureau continuera d'insister sur le versement régulier de la cotisation annuelle.

Encore une fois, s'acquitter de sa cotisation est non seulement un devoir, mais aussi un impératif pour la réalisation de nos ambitieux programmes de formation.

RELATIONS AVEC L'APF

La signature, à Berne, en juillet dernier, d'un nouvel Accord-Cadre, est venue renforcer nos relations avec l'APF.

Sa mise en œuvre est effective, et Monsieur Didier Le Bot, Secrétaire général administratif de l'APF, y reviendra dans un instant, en vous faisant le point sur l'évolution de l'APF.

L'ASGPF se félicite de l'inscription, à l'ordre du jour de la réunion du Bureau de l'APF, d'un point clairement intitulé : Rapport d'activités, et remercie **Monsieur Pascal TERRASSE**, Secrétaire général parlementaire, de son invitation officielle à prendre part à la 42^{ème} Session de l'APF qui s'est tenue à Antananarivo (Madagascar), en juillet 2016.

Par ailleurs, l'APF fait appel à l'ASGPF pour sa participation aux missions d'évaluation des besoins dans les Parlements en sortie de crise.

Aussi, l'Association s'engage-t-elle, plus que jamais, à travailler aux côtés de l'APF et à mettre, à sa disposition, l'expertise de ses membres, chaque fois que de besoin, comme ce fut le cas, récemment, pour l'évaluation des besoins du Parlement malgache et ceux de l'Assemblée nationale malienne, dans le cadre du Programme multilatéral francophone de développement parlementaire.

L'ASGPF se félicite d'y avoir été associée. Dans un bel élan de solidarité, le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale du Bénin, ainsi que de hauts fonctionnaires du Parlement canadien et des assemblées nationales de France et du Gabon, ont pris part à ces missions.

Pour une bonne participation à ces actions de coopération multilatérale, coordonnées par l'APF, l'ASGPF insiste sur l'amélioration des délais de saisine et la mise en place d'une procédure de consultation entre les deux entités.

Il est proposé que la désignation des fonctionnaires, qui participent aux missions d'évaluation, se fasse par région, sous la responsabilité des vice-présidents régionaux, qui auront préalablement fait circuler l'information auprès de leurs collègues.

L'ASGPF a eu à participer à la session de formation organisée avec l'APF et l'Université SENGHOR en République Démocratique du Congo, et destinée aux fonctionnaires parlementaires de ce pays. L'Assemblée nationale française et l'Assemblée nationale du Burundi ont bien voulu mettre à disposition un de leurs fonctionnaires pour dispenser, sur place, les cours correspondants.

SECURITE

Les procédures récemment préparées et appliquées par l'APF ont été présentées aux membres du Bureau, à Paris, suite aux nombreux attentats terroristes perpétrés en Europe et en Afrique.

Les travaux en lien avec l'APF étant fréquents, la mise en place désormais systématique de ces processus, dans le contexte d'insécurité actuel, est de nature à rassurer les participants et les parlements.

La sécurité n'a pas de prix et n'incombe pas qu'au seul pays hôte. Les responsabilités doivent être partagées avec l'APF.

PROJET DE FORMATION EN LIGNE DESTINE AUX FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES

A la suite de la présentation, par Monsieur Didier le Bot, Secrétaire général administratif de l'APF, lors du Bureau de Paris, en janvier 2016, sur ce partenariat APF – Université Senghor, mandat a été donné à **Monsieur Xavier Baeselen**, de se rapprocher du Recteur Lourdes, afin de préciser les modalités du projet et le rôle de chacun des partenaires. Cette formation devrait débiter en janvier 2017 et sera sanctionnée par un diplôme.

Il avait été retenu que d'une manière tripartite, l'APF, l'ASGPF et l'Université SENGHOR d'Alexandrie travaillent, ensemble, sur ledit projet.

Une note conceptuelle explicative pour les parlements-partenaires à ce projet de formation en ligne a été envoyée à tous les parlements membres de l'ASGPF.

Mais à ce jour, les réactions ne sont pas nombreuses, surtout du côté de l'Afrique.

Cette assemblée générale est l'occasion de vous relancer pour la réalisation de cet important projet, bénéfique à tous les points de vue.

PARTICIPATION DE L'ASGPF A D'AUTRES ACTIONS DE COOPERATION PARLEMENTAIRE

L'Assemblée nationale du Québec en partenariat avec l'Université Laval, organise une formation destinée à des fonctionnaires parlementaires. Elle en est à sa deuxième édition.

L'ASGPF a été invitée à y prendre part.

Par ailleurs, le Parlement de la Fédération Wallonie – Bruxelles, en partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles, vient d'organiser une formation du même type. En ma qualité de Présidente de l'ASGPF, j'ai pu participer à la table-ronde organisée à cette occasion aux côtés de nos collègues Michel Bonsaint, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, et Xavier Baeselen, Secrétaire général du Parlement de la Fédération Wallonie – Bruxelles. Il est à noter que ce genre de formation se multiplie, à l'image du partenariat entre l'Assemblée nationale française, le Ministère des Affaires étrangères, l'ENA, et l'ASGPF est souvent sollicitée.

Ces formations permettent à nos fonctionnaires parlementaires de partager leurs expériences, d'échanger sur des préoccupations communes, même si les systèmes parlementaires sont différents. Il s'agit d'avoir des pistes de réflexion et de voir comment améliorer l'existant, en tenant compte des réalités politiques, sociales, culturelles et économiques de chaque parlement.

On adapte en fonction de ses moyens.

**DATES ET LIEU DES PROCHAINES REUNIONS : BUREAU ET
ASSEMBLEE GENERALE**

Le Bureau se réunira en janvier 2017, à Paris.

Sur invitation du Parlement Luxembourgeois, l'Assemblée générale se tiendra au Luxembourg en juillet 2017, en marge de la 43^{ème} Session de l'APF.

Cette formule semble la plus appropriée.

Mais cela ne saurait faire oublier à l'ASGPF qu'il existe une tradition en la matière : celle de tenir ses réunions à son siège à Paris, sauf invitation spéciale et exceptionnelle par l'un de ses membres.